CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E82754** **VALABLE JUSQU'AU** **03/06/2027**

ÉDITÉ LE 10/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2008

Raison sociale : A-B-M-G ARIK BATIMENT MACONNERIE GENERALE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 24/03/2025

Capital : 50 000

17 BOULEVARD GEORGES ANDRIER
74200 THONON-LES-BAINS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC THONON-LES-BAINS 2008 B 413

Siret : 504 401 852 00026

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 8405228

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 58736519

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 58736519

Situation fiscale et sociale : A jour au 10/04/2026

Téléphone : 04 50 26 42 53 **Fax :** 04 50 26 42 53

Portable : 06 76 04 11 47

Responsabilité légale :
ARIK ERHAN GÉRANT

Site Internet : http://www.abmg74.fr

E-mail : arik@abmg74.fr

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 319 383 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111 PROB	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	12	04/06/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/06/2026 14:47

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.